

Janvier 2016



Programme Communal de Développement Rural 2015-2025

FRW

Ce document que vous tenez entre vos mains est en quelque sorte la feuille de route de la Commune de Vaux-sur-Sûre pour les années à venir.

En effet, comme vous le savez déjà certainement, notre PCDR 2015-2025 (Programme Communal de Développement Rural) a obtenu un accord du Gouvernement wallon en sa séance du 27 avril 2015.

Pour rappel, nous nous sommes lancés dans ce programme en 2011 et avons obtenu l'aide de la FRW (Fondation Rurale de Wallonie) comme organisme d'assistance pour la réalisation des différentes phases.

De nombreuses rencontres avec les habitants de nos villages, auxquelles vous avez peut-être assisté, puis la mise en place de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) et les réunions qui se sont succédées, ont jalonné ces quatre dernières années pour, in fine, arriver à un programme très complet, détaillé et réfléchi, approuvé par le Conseil communal pour les 10 années à venir.

L'évolution de notre Commune pour les années futures en matière de projets matériels et immatériels est précisée dans ce programme. En effet, nous avons arrêté des projets à court, moyen et long termes qui pourront être subsidiés à des taux allant de 80 à 50 % pour les dossiers d'infrastructures.

Le premier projet retenu par la CLDR vise l'aménagement d'une part, d'une salle de village et d'autre part, de nouvelles installations sportives

pour le club de football de Cobreville devenues particulièrement vétustes. Des réunions sont actuellement en cours avec l'administration wallonne afin de finaliser ce dossier. (Voir page 8)

En parallèle, nous travaillons également sur un projet qui nous est cher, à savoir la construction d'une maison de la ruralité ou multiservices au centre de Vaux-sur-Sûre, à créer en face de l'administration communale à côté de la salle de village. (voir page 9)

Les autres projets prioritaires du lot 1 de notre PCDR sont, quant à eux, l'aménagement d'une salle de village en prolongement de l'installation sportive actuelle du club de football de Chaumont, la mise en œuvre d'une chaufferie centralisée au centre du village de Vaux-sur-Sûre et l'aménagement d'un centre de jour pour nos aînés. Ces projets seront également étudiés et introduits auprès de la Région wallonne dans les mois qui viennent.

Je tiens à mettre en évidence l'important travail fourni par la CLDR, la FRW et notre auteur de programme, à savoir le Bureau Lacasse. Je souhaite également remercier nos citoyens qui ont assisté à nos réunions participatives pour leur contribution au devenir de notre Commune et de ses habitants.

Votre Bourgmestre,
Yves BESSELING



L'Opération de Développement rural de Vaux sur Sûre ?

Depuis près de trente ans, la Région wallonne propose aux communes rurales de mener une « opération de développement rural ».

Il s'agit d'un **processus participatif** mené au niveau communal avec les citoyens.

Pages 4-5

Ce processus débouche sur la rédaction du « Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ». Celui de Vaux-sur-Sûre a été validé pour une durée de 10 ans (2015-2025). Il énonce :

- une **stratégie de développement globale** et intégrée, sur tous les aspects de la vie locale,

Pages 6-7

- une **sélection de projets** à mettre en œuvre.

Pages 8-14

Au cours des prochaines années, la participation des citoyens permettra de fédérer les énergies et de lancer des actions concrètes.

Page 15

Jusqu'à 80% de subsides pour certains projets

La Région wallonne dispose d'un budget spécifique destiné à financer les projets des PCDR et permettant de récompenser l'effort de la réflexion globale et de la participation citoyenne.

Le processus



Processus participatif

Des projets issus de la consultation des habitants

Depuis le printemps 2012, de nombreuses réunions citoyennes ont été organisées dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Commune.

Plus de 300 personnes ont participé aux différentes étapes permettant de sélectionner les projets les mieux à même de répondre aux besoins exprimés par la population.

Tous les domaines ont été questionnés : environnement, économie, énergie, logement, patrimoine, mobilité, agriculture, cohésion sociale, santé, sécurité,...

Une trentaine de personnes ont souhaité s'investir davantage en devenant membre de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et ont mené le programme à son terme avec une motivation à toute épreuve.

Merci à tous ceux qui ont participé !



La Commission Locale de Développement Rural

La CLDR rassemble des citoyens et des élus (au maximum 1/4).

Sa composition tient compte de la bonne représentation des villages, des différentes générations, des secteurs d'activités et de la parité des genres afin d'être représentative des habitants de la Commune.

Elle est associée à toutes les phases de mise en œuvre du PCDR. Elle répond aux demandes d'avis et s'exprime d'initiative sur différentes actions à entreprendre.

Représentants politiques :

Yves Besseling (*Hompré*)
Joseph Grogna (*Jodenville*)
Pascale Lamoline-Grégoire (*Bercheux*)
Olivier Leyder (*Juseret*)
Benoît Mouton (*Sibret*)
Patrick Notet (*Vaux-sur-Sûre*)
René Reyter (*Morhet-Station*)

Représentants citoyens :

André Aubry (*Villeroux*)
Stéphane Belche (*Cobreville*)
Anne-Françoise Bihain (*Grandru*)
Aline Burnon (*Remichampagne*)
Sandrine Colot (*Clochimont*)
Martine Dewalque (*Lavaselle*)
Michel Dourte (*Vaux-sur-Sûre*)
Alexandra Evrard (*Remience*)
Guy Godfrind (*Hompré*)
Christian Hornard (*Vaux-sur-Sûre*)
Luc Laloy (*Bercheux*)
Philippe Lefevre (*Hompré*)
Anne Luc (*Nives*)
Gabrielle Magis (*Poisson-Moulin*)
Brigitte Mathu (*Assenois*)
Marie-Noël Neven (*Mande-Sainte-Marie*)
Pierre Nicolay (*Cobreville*)
Alin Pierret (*Juseret*)

La CLDR en action



Henriette Pirotte (*Vaux-sur-Sûre*)
Sonia Reyter (*Bercheux*)
Vincent Scouman (*Grandru*)
Benoît Stoffel (*Sibret*)
Stéphanie Thiry (*La Barrière*)
Joseph Willot (*Chenogne*)

Tableau récapitulatif des défis et objectifs de la stratégie

Des personnes PARIONS QU'EN 2025, VAUX-SUR-SÛRE SERA UNE COMMUNE D'EPANOUISSEMENT ET DE BIEN-ÊTRE POUR TOUS		Un territoire PARIONS QU'EN 2025, VAUX-SUR-SÛRE SERA UNE COMMUNE QUI MAITRISE SON DEVELOPPEMENT
Objectif 1 : Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne	Objectif 2 : Promouvoir un tissu associatif coordonné et soutenir toute initiative innovante et solidaire	Objectif 3 : Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales
› Création d'un centre de jour pour les personnes âgées › Création d'une maison de repos transcommunale › Création d'une maison médicale › Aménagement d'un local pour les gardiennes d'enfants › Elargissement de la Commission Communale Consultative des Aînés › Réflexion sur l'accompagnement des devoirs › Création d'activités pour les adolescents › Création d'un Service d'Echange Local (page 15)	› Création d'une maison de village à Cobreville (page 8) › Création d'une maison de la ruralité (page 9) › Aménagement de la maison de village de Chaumont (page 12) › Création d'un hall omnisports communal › Aménagement d'une salle de village et de ses abords à Juseret › Création d'une Commission Loisirs et Culture (page 15) › Mettre en place un agenda coordonné des activités	› Création de logements tremplins ou intergénérationnels › Aménagement d'un RAVeL sur les lignes 163 et 618 et création de liaisons vers les villages › Valorisation de l'ancien vicinal Lavaselle-Senonchamps › Aménagement convivial des centres de villages › Amélioration et création de trottoirs › Gestion de l'expansion des villages › Parrainage des sentiers et balisage numérique des promenades

de développement rural de la Commune de Vaux-sur-Sûre

Des activités PARIONS QU'EN 2025, VAUX-SUR-SÛRE SERA UNE COMMUNE QUI MAÎTRISE SON DÉVELOPPEMENT		
Objectif 4 : Protéger les richesses du territoire pour les générations futures	Objectif 5 : Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux	Objectif 6 : Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie
› Rénovation de fontaines › Création des stations d'épuration de Sibret et Rosières › Installation de modules de collecte de déchets dans les villages › Création d'un groupe « nature » <i>(page 15)</i> › Définition d'un plan cohérent afin d'épurer les eaux usées individuelles › Distribution de filets à placer sur les remorques › Encouragement à l'installation de citernes à eau de pluie › Création d'un cercle horticole	› Création d'un atelier rural › Création d'un lieu pour accueillir le marché du terroir › Création d'une aire pour mobil-homes › Etude d'un système foncier permettant la maîtrise des terres agricoles <i>(page 15)</i> › Fourniture des cantines scolaires avec des produits locaux de qualité › Transformer les primes communales en chèques locaux › Engagement d'un professionnel du tourisme › Création d'un parcours de chasse au trésor et de géocaching › Travail sur l'image de marque : « Commune vélo »	› Création d'un réseau de chaleur au centre de Vaux-sur-Sûre <i>(page 11)</i> › Etude de faisabilité et réalisation d'un projet d'autonomie énergétique › Requalification des bâtiments agricoles en logements › Placement de bornes électriques pour voitures Réaffectation de bâtiments religieux › Mise en place d'incitants pour la réalisation d'audits énergétiques chez les particuliers › Etude des besoins énergétiques de la Commune et établissement de recommandations › Réaffectation de bâtiments religieux

Le projet vise à compléter la fonction sportive du bâtiment avec une maison de village afin d'accueillir les activités organisées dans les villages de Cobreville, Nives et Sûre.

- une salle polyvalente (+/- 200m²),
- une cuisine avec un bar et une chambre froide,
- une cafétéria,
- les vestiaires sportifs,
- un espace terrasse et barbecue.

Concernant ce projet, notre Commune a décidé, il y a quelques mois déjà, de reprendre l'ensemble des installations footballistiques et de devenir à nouveau propriétaire. Nous pourrions par la suite mettre à disposition des infrastructures neuves aux citoyens des entités de Sûre, Nives et Cobreville, organisés en un club des jeunes ou en une amitié villageoise ainsi qu'au club de football.



Maison de la ruralité – Vaux-sur-Sûre

Cette maison aura un triple objectif : un espace dédié à la mise en valeur de notre terroir, des multiples ressources et du tourisme de notre Commune, un espace dédié au monde associatif et culturel avec la mise en place d'un groupe « culture » et enfin, un lieu dédié aux activités économiques avec un espace coworking. Elle sera accolée directement à la salle du « Bar à Thym », qui en profitera pour s'agrandir légèrement.

Tourisme : lieu d'accueil et d'information particulièrement visible au centre de la Commune, vous y trouverez une vitrine des produits du terroir, un service de location de vélos, un espace muséal de l'histoire locale, un panneau numérique d'affichage informatif en bord de la voirie,...

Culture : des locaux d'exposition, pour réunions et rencontres qui pourront, en fonction des besoins, être combinés à ceux du « Bar à Thym ».

Économie : un espace de coworking sera mis en place en collaboration avec l'Agence de Développement Local. Des acteurs économiques locaux ou de passage y trouveront tout le nécessaire pour travailler à distance, organiser des réunions professionnelles ou se former.

A terme, la maison de la ruralité devrait devenir le point de rencontre de tous les acteurs qui font vivre le territoire.



esquisses non définitives

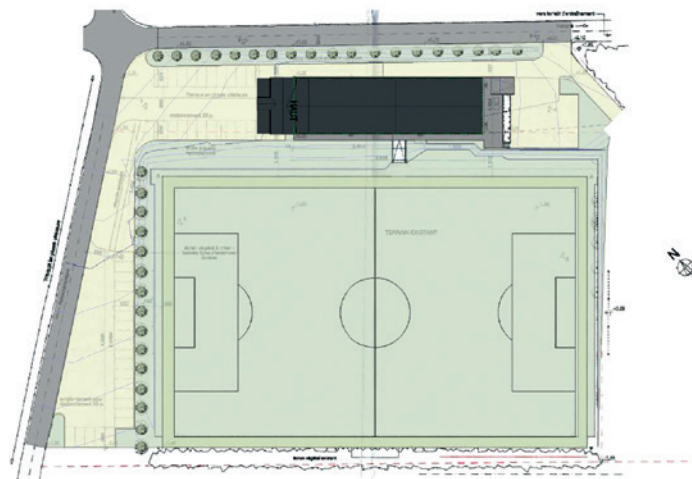
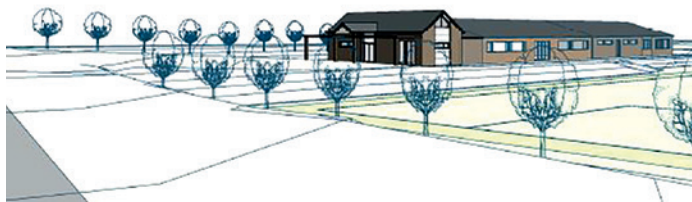
La maison de village de Chaumont au lieu-dit « Au Monument »

Fleuron des soirées festives que « les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître », cet espace polyvalent situé dans le prolongement des locaux du football de Chaumont sera rénové en maison de village pour accueillir les activités des villages de Remichampagne, Remoiville, Grandru et Chaumont.

Le projet prévoit la rénovation de l'ancienne infrastructure et la création d'une extension perpendiculaire au volume actuel afin de bien marquer la nouvelle fonction de maison de village.

L'espace existant sera aménagé et adapté, créant :

- une salle polyvalente de 240 m² ;
- une cuisine avec un bar et une réserve ;
- une salle de réunion ;
- un espace extérieur couvert.



Réseau de chaleur – Vaux-sur-Sûre

Étant donné la concentration de bâtiments publics au centre de Vaux-sur-Sûre, la Commune a la volonté d'installer un réseau de chaleur raccordant ses différents bâtiments (ainsi qu'éventuellement des bâtiments privés situés sur le trajet du réseau).

Le réseau permettra de distribuer l'énergie sous forme de chaleur (circulation d'eau chaude) entre plusieurs bâtiments.

Il se compose de tuyaux isolés et enterrés dans le sol.

Une seule chaufferie servira alors à alimenter tous les bâtiments en chauffage. L'installation sera composée de chaudières permettant la pérennité du fonctionnement lors des maintenances ou pannes éventuelles.

Éléments techniques :

Longueur du réseau : +/- 400 m

Combustible : pellets

Pointe de consommation estimée : +/- 434 kWth

Déperdition : environ 1°C par kilomètre

L'installation pourrait comprendre des ballons accumulateurs centralisés (+/- 5000 litres) et des ballons décentralisés (+/- 6700 litres).



Les bâtiments publics concernés sont :

1. l'Administration communale
2. la crèche
3. l'école primaire
4. l'école maternelle
5. le guichet de la Poste
6. le Fer Bien et une classe de primaire
7. le local de la CSD
8. le Bar à Thym
9. le presbytère
10. l'église
11. le logement de transit
12. la future maison de la ruralité

La création d'un hall sportif fait partie des projets prioritaires du PCDR. Celui-ci sera implanté au Poteau de Morhet sur la route régionale 848.

Par la suite, une infrastructure sportive plus conséquente complètera le site.

- un plateau sportif avec des tribunes dédié aux pratiques des sports indoor : minifoot, handball, hockey, basket-ball, volley-ball, badminton,... ;
- une salle réservée à la pratique du karaté, de la boxe ou de la danse ;
- une salle réservée à la pratique du tennis de table ;
- une cafétéria ;
- des vestiaires ainsi que des locaux de rangement ;
- un bureau et une salle de réunion.



Projets immatériels

Focus sur des acteurs clés du PCDR

À côté des projets d'infrastructures, le PCDR, c'est aussi une dynamique humaine pour mettre en œuvre toute une série de projets immatériels.

Agents communaux, collaborateurs et partenaires se mobilisent en fonction de leurs missions propres.

Plan de Cohésion Sociale :

Promouvoir le développement social des quartiers et villages, lutter contre toute forme de précarité, de pauvreté et d'insécurité, telles sont les missions de Nancy. Ce travail se décline notamment en termes d'emploi, de logement, de santé, de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Projets du « lien social » PCDR :

- Création d'un conseil des jeunes
- Création d'activités pour les adolescents (toute l'année, durant les vacances, favorisant les rencontres entre villages, projet d'échanges ou de jumelages pour les jeunes,...)
- Mettre à profit le savoir-faire des aînés
- Création de services mobiles ambulants ou décentralisés
- Création d'activités en lien avec les personnes handicapées
- Faciliter l'installation de jeunes médecins
- ...

Nancy Dominique,
Plan de Cohésion Sociale
pcsvauxsursure@gmail.com



Conseillère en Mobilité :

Relais communal pour les questions de mobilité et de sécurité routière, Vicky est en charge de l'élaboration du futur Plan Communal de Mobilité (PCM), de la réflexion en matière de modes de transport doux, de questions de circulation, de stationnement, ...

Projets « mobilité » du PCDR :

- Parrainage des sentiers
- Etude sur la réouverture, l'entretien des chemins et sentiers
- Promotion du covoiturage
- ...

Vicky Annet

Conseillère en Mobilité

vicky.annet@commune-vaux-sur-sure.be



Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier :

L'équipe de 12 personnes basée à Martelange s'occupe de très nombreux projets d'environnement, d'aménagement du territoire, d'agriculture et de tourisme sur les 6 communes du Parc.

Projets « environnement » du PCDR :

- Accompagnement des projets du groupe de travail « nature » (p. 15)
- Réduction de la pollution des eaux
- Encouragement à l'installation de citernes à eau de pluie

<http://www.parcnaturel.be>



Ecopasseur :

Rita s'occupe de la mise en place d'une comptabilité énergétique des bâtiments communaux, du traitement des permis de location, de l'information sur les primes liées au logement, de la sensibilisation aux économies d'énergie, de la formation du personnel communal aux bonnes pratiques de consommation d'énergie, ...

Un écopasseur a pour mission d'accompagner la Commune et les citoyens en matière de logement et d'économie d'énergie.

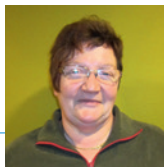
Projets « énergie » du PCDR :

- Mise en place d'incitants pour la réalisation d'audits énergétiques chez les particuliers
- Formation des intervenants sociaux afin de sensibiliser leurs publics aux économies d'énergie
- Etude des besoins énergétiques de la Commune et établissement de recommandations
- Etude de faisabilité de projets de production d'énergie renouvelable dans l'esprit d'un mix énergétique
-

Rita Guillaume,

Ecopasseur

rita.guillaume@commune-vaux-sur-sure.be



Agence de Développement Local :

Pour valoriser le potentiel des communes de Légglise, Martelange, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre, Emilie relève le défi du développement économique local. Création d'infrastructures et d'équipements, accompagnement de projets de maisons médicales, d'une maison de repos transcommunale, d'un village de vacances, de pôles multiservices, d'une épicerie sociale, création d'une association des commerçants et plus encore sur <http://www.adl-lfmv.be>

Projets « économie » du PCDR :

- Transformer les primes communales en chèques locaux
- Inciter les citoyens à se rendre chez les commerçants de la Commune
- Création d'une confrérie gastronomique de promotion du terroir
- Mise en place de groupements d'achats communs

Emilie Dubois,

Agence de Développement local

emilie.dubois.adl@gmail.com



S'investir

La CLDR s'est engagée à mettre sur pied plusieurs groupes de travail ou de réflexion.

Vous êtes intéressés d'y participer ou curieux d'en savoir plus ?
N'hésitez pas à vous faire connaître ! Vous pouvez aussi contacter directement un membre de la CLDR.

1. Groupe de réflexion « Nature »

Ce groupe de travail se réunira afin de mettre en place des actions en faveur de la nature. Ces actions viseront à maintenir, développer et restaurer la biodiversité.

Projets envisagés :

- Création d'un cercle horticole
- Plantation de haies indigènes, d'arbres fruitiers et d'espèces mellifères et implantation de vergers
- Mise en place de panneaux d'information didactique
- Augmentation du potentiel d'accueil de la nature par de petits aménagements

2. Création d'un Service d'Echange Local

Un SEL, Service d'Echange Local, est une association locale et privée de personnes mettant des ressources à disposition les unes des autres en échangeant des services, produits, savoirs et biens de façon multilatérale.

3. Commission Loisirs et Culture

Cette commission aura pour mission de coordonner et dynamiser les actions dans le domaine des loisirs et de la culture. A terme, ce groupe deviendra un interlocuteur privilégié du gestionnaire de la future maison de la ruralité. *(voir page 9)*

Projets envisagés :

- Création d'un agenda coordonné des activités
- Promotion des activités locales
- Gestion d'un calendrier annuel de prêt du chapiteau communal
- Organisation de journées à thème
- Améliorer l'image du milieu agricole (calendrier des activités agricoles)
- Valorisation de l'histoire des villages et transmission du savoir des aînés

4. Réfléchir le foncier agricole

L'accès aux terres agricoles, tout particulièrement pour les jeunes agriculteurs, est souvent pointé comme un problème majeur de la profession.

La Commune souhaite pouvoir apporter, à son échelle, des pistes de solutions.

Ce groupe de réflexion tentera de définir un programme permettant la mise en place d'une stratégie foncière visant à préserver et pérenniser les terres agricoles sur le territoire.

Contact >>> En savoir +



Yves Besseling

Président de la CLDR
0477/91.00.26
yves.besseling@commune-vaux-sur-sure.be



Maryse Clotuche

Agent relais communal
061/ 25 00 14
maryse.clotuche@commune-vaux-sur-sure.be



Stéphane Guében et Fabienne Zevenne

Agents de développement Fondation Rurale de Wallonie
063/ 44 02 02
s.gueben@frw.be – f.zevenne@frw.be

Et un blog pour se tenir informé
www.pcdr-vaux-sur-sure.be



**Commune de
Vaux-sur-Sûre**



Editeur responsable :
Yves BESSELING
Chaussée de Neurchâteau 36
6640 Vaux-sur-Sûre